

Conditions générales de vente

LE MANS DRIVER

Octobre 2016

1. DEFINITIONS

Le « client » désigne la personne physique ou morale professionnel ou non qui achète des stages ou des baptêmes de pilotage sur les Circuits du Mans au Vendeur soit directement auprès des services du Vendeur, soit dans le cadre d'une vente à distance dans laquelle le Client est demandeur à l'achat et reconnaît ne pas avoir fait l'objet d'aucune démarchage de la part du Vendeur.

Le « bénéficiaire » désigne soit le client, soit le bénéficiaire du stage et/ou du baptême de pilotage.

L'« AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST » (ci-dessous dénommée « ACO ») est une association sans but lucratif (loi 1901) – N° SIREN : 775 652 316, créatrice et organisatrice des 24 Heures du Mans et de diverses autres manifestations sportives de renommée internationale.

Le « Coffre cadeau » désigne le coffret cadeau permettant de participer au stage ou au baptême de pilotage auto et/ou moto.

L'«achat» désigne l'acquisition faite par le Client d'un ou plusieurs produits, étant entendu que cet achat peut être immédiat ou être réalisé par le biais d'une commande impliquant une remise ultérieure de coffret stage ou baptême de pilotage.

2. CLAUSE GENERALE

Les présentes conditions générales de vente (ci-dessous dénommées « CGV ») s'appliquent aux relations commerciales établies entre l'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST et ses clients qui souhaitent acquérir des produits.

Toute tolérance ou renonciation de la part de l'ACO dans l'application de tout ou partie des clauses des CGV quelles qu'en aient pu être la date, la fréquence ou la durée, ne saurait, en l'absence d'accord écrit à cet effet, valoir modification des présentes ni générer ou faire obstacle à un droit quelconque.

Les présentes conditions seront systématiquement adressées ou remises au client qui en fera la simple demande. De plus, les présentes sont accessibles sur le site de vente en ligne des produits.

Tout achat entraîne en conséquence, l'acceptation expresse, entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente et au règlement intérieur des circuits du Mans.

3. DROITS DE L'ACO

L'ACO se réserve le droit de modifier le contenu de son offre à tout moment sans que cela ne remette en cause les conditions générales de vente.

4. DROITS ET OBLIGATIONS DU CLIENT

4.1. Dispositions communes applicables à l'ensemble des Client

4.1.1. *Obligations du bénéficiaire*

La personne bénéficiaire du stage de pilotage devra être obligatoirement âgée d'au moins 18 Ans et être titulaire du permis A pour les stages moto, B pour les stages voiture en cours de validité.

Le permis A2 peut être toléré dès lors que le bénéficiaire vient avec sa propre moto répondant aux caractéristiques de puissance exigées par le permis A2.

La personne bénéficiaire du baptême de pilotage devra être obligatoirement âgée d'au moins 16 ans et produire une autorisation parentale quant à sa participation.

4.1.2. *Le coffret cadeau*

L'ACO délivre à son client un coffret cadeau contenant les informations et le titre d'accès au stage ou au baptême de pilotage. Le titre d'accès contient une référence devant être communiquée pour toute réservation de date ou correspondance.

Le titre d'accès donne accès à son détenteur et à 4 accompagnants à l'intérieur de l'enceinte du circuit le jour du stage ou du baptême.

L'attention du client est attirée sur le fait que pour le coffret cadeau non daté, le client devra impérativement réserver la date d'exécution de la prestation avant le 30 septembre de chaque année. Néanmoins afin de bénéficier d'un choix de date plus large il est recommandé d'effectuer la réservation dès réception du coffret.

4.1.3. *Usage et destination du coffret cadeau*

Le client se doit de garder, de façon diligente les produits achetés. Le vendeur, sauf autorisation expresse et exceptionnelle ne délivrera aucun duplicata de ces derniers.

Sauf dérogation expresse, la revente des produits par le client est strictement interdite.

Le client reconnaît que les produits n'ont pour seule destination que de lui permettre d'accéder au Circuit dans le but de participer à un stage ou à baptême de pilotage. Il est donc notamment interdit, sauf accord préalable et écrit donné par le vendeur, d'exploiter de quelque manière que ce soit les produits dans un but commercial ou promotionnel.

4.1.4. *Présentation du coffret*

Le client devra présenter le coffret cadeau, une pièce d'identité et le cas échéant son permis de conduire en cours de validité afin d'être autorisé à participer au stage ou au baptême de pilotage.

Conditions générales de vente

LE MANS DRIVER

4.1.5. Respect des règles de sécurité

Durant le stage ou le baptême, le bénéficiaire s'engage à se conformer et à respecter les consignes de sécurité dictées par l'ACO. L'ACO se réserve le droit d'exclure à tout moment tout bénéficiaire dont le comportement pourrait mettre en danger autrui. Le fait d'être sous l'emprise ou d'avoir consommé des produits stupéfiants et/ou de l'alcool entraînera automatiquement l'exclusion du bénéficiaire.

Dans le cas du non-respect de ces consignes, la responsabilité de l'Automobile Club de l'Ouest ne saurait être engagée. Le bénéficiaire s'engage à ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique de la conduite sportive sur circuit ou être sous traitement ayant des effets secondaires ou contre-indications à la conduite d'un véhicule.

Le public est informé que, pour sa sécurité, l'ensemble des enceintes au sein desquelles se déroulent la prestation peut être équipé d'un système de vidéo surveillance.

4.2. Droits et obligations du Client membre de l'ACO

Le client membre de l'ACO peut bénéficier en fonction de sa formule d'adhésion de réduction sur ses achats. Afin de pouvoir bénéficier de cette tarification membre ACO, il est nécessaire que le Client soit à jour de cotisation au moment de l'achat des produits et sur présentation de sa carte de membre.

5. COMMANDE

5.1. Mode de commande

Les commandes sont passées en langue française et en Euros.

Toute commande pourra être passée par le client par le biais :

- du téléphone
- de la voie postale
- par internet

Pour toute commande, le client conserve à sa charge les frais de télécommunication lors de l'accès à Internet et de l'utilisation du site, lors de son appel, lors d'un envoi postal. Le client ne pourra en aucun cas exiger une quelconque indemnisation liée au dysfonctionnement de tout ou partie de ces moyens de commande de coffret.

Conditions générales de vente

LE MANS DRIVER

5.2. Commande par Internet

La procédure de passation de commande par Internet comprend les étapes suivantes :

- recherche et choix de la prestation (et modalités) pour lequel la commande est passée
- vérification du détail de la commande,
- vérification du prix total de la commande
- correction des éventuelles erreurs
- confirmation de la commande
- renseignement des coordonnées du client
- renseignement du bénéficiaire de la prestation
- consultation et acceptation des conditions générales de vente
- paiement de la commande par le client.
- envoi d'un accusé réception de la commande.

Les données personnelles communiquées par le client permettent de mener à bien la transaction et les transactions à venir. De plus, les données personnelles permettent au vendeur de le contacter, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu d'une manifestation pour laquelle le client a acheté des billets. Le vendeur peut être conduit à demander au client par email ou par téléphone des informations complémentaires sur l'identité du client (carte d'identité) et l'identité du porteur de la carte bancaire qui a servi au paiement, en fonction du montant de la commande et l'existence de l'adresse de l'acheteur.

Conformément aux dispositions du Code Civil, le client aura la possibilité de revenir en arrière dans le processus de passation de la commande afin d'apporter des modifications quant aux informations fournies. Les informations qui sont demandées au client sont essentielles au traitement de sa commande et seront communiquées à l'ACO. A défaut de renseignement, l'ACO ne pourra enregistrer de commande. L'ACO ne pourra être tenue responsable des erreurs de saisie, ni même des conséquences en terme de retard ou d'erreur de livraison. Dans cette hypothèse, les frais engagés pour une réexpédition seront entièrement à la charge du client.

En cas d'inactivité prolongée lors de la connexion, il est possible que la sélection des articles choisis avant cette inactivité ne soit pas garantie. Aussi, le client sera invité à repasser sa commande depuis le départ.

Afin de pouvoir procéder à la validation de sa commande, le client devra prendre connaissance des conditions générales de vente et les accepter en cochant la case prévue à cet effet.

Dès lors que la commande fait l'objet d'une validation par le client (synonyme d'engagement ferme et définitif de sa part), ce dernier recevra un courriel de confirmation accusant réception de la commande. Le client devra fournir dans ce but une adresse électronique effective. Cet accusé de réception indiquera que la commande a bien été prise en compte, validée par l'ACO et payée (sous réserve de la validité de l'opération et du paiement).

Conditions générales de vente

LE MANS DRIVER

En vertu des dispositions du code de la consommation, l'ACO se réserve le droit de refuser toute commande pour motif légitime notamment en cas de problème de paiement, de problème prévisible en matière de livraison, de commandes anormales ou passées de mauvaise foi ou le cas échéant de demander des pièces justificatives.

Conformément à l'article L121-21-8 du Code de la Consommation, le droit de rétraction ne pourra être exercé dès lors le stage ou le baptême de piste seront réalisés à une date ou à une période déterminée. Pour les coffrets non datés pour lesquels une date n'a pas encore été donnée, le client bénéficie d'un délai de rétractation d'une durée de 14 jours.

6. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Le tarif applicable sera le tarif en vigueur au moment de l'achat. Le prix du coffret inclus les frais d'envoi, lesquels sont uniquement réalisés par courrier simple.

Le tarif sera exprimé en euros et tiendra compte de la TVA applicable au jour de la souscription du client. Si le taux de TVA venait à être modifié, ces changements pourront être répercutés sur le prix du produit sans que le client en soit préalablement informé.

Le paiement pourra s'effectuer au comptant au jour de l'achat, par tous modes de paiement accepté par le vendeur à savoir carte bleue et chèque, sans qu'aucun rabais ou ristourne ne soient accordés. En cas de paiement par chèque le délai de paiement de celle-ci est fixé à deux semaines à compter de la date de réservation du coffret cadeau. Si aucun paiement effectif n'a été enregistré dans ce délai, la réservation sera de plein droit annulée sans préavis ni relance fait par les services de l'ACO. Dans ce cas, le vendeur sera parfaitement libre de céder à toute autre personne les coffrets cadeau précédemment réservés mais non payés.

Sont acceptées les cartes du réseau Carte Bleue, Mastercard, Visa. Le client communique soit par téléphone, soit dans un environnement sécurisé sur Internet, le numéro à seize chiffres et la date d'expiration, figurant au recto de sa carte bancaire, ainsi que les numéros du cryptogramme visuel figurant au verso de sa carte bancaire.

Pour tout paiement par carte bancaire, la carte bancaire est débitée dès la validation finale de la commande. L'ordre de paiement effectué par carte bancaire ne pourra être annulé. Le débit de la carte bancaire s'effectuera dès la validation finale de la commande et indépendamment de la livraison effective du coffret cadeau.

L'ACO a confié son système de paiement à OGONE, prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne. L'ACO garantit la totale confidentialité des informations bancaires du client, sécurisées par le protocole SSL, qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors du paiement par carte bancaire et crypte tous les échanges afin d'en garantir la confidentialité.

Conditions générales de vente

LE MANS DRIVER

7. ASSURANCE

Le bénéficiaire du coffret adhèrera automatiquement aux garanties ALBINGIA « Individuelle-Accident » n°IA0901481.

GARANTIES	MONTANT
Capital décès accidentel	13 980 euros
Invalidité permanente totale suite à l'accident	15 000 euros Maximum
Frais médicaux consécutif à l'accident	150 % du tarif de convention





8. REMISE DU COFFRET CADEAU

Le coffret cadeau sera expédié par pli postal non sécurisé dès réception du règlement de la prestation demandée. L'ACO ne peut être tenu pour responsable en cas de retard de livraison du coffret cadeau et pourra sur demande fournir un bon de substitution par email.

9. REMBOURSEMENT

Le bénéficiaire peut modifier la date de la prestation commandée et choisir une prestation identique à une autre date sous réserve de disponibilité, au plus tard un mois avant la date initialement prévue.

Toute prestation non effectuée par le client à la date initialement prévue lors de l'achat ou de la réservation ne donne lieu à aucun remboursement sauf dans les cas suivants :

-  Raison médicale sur présentation d'un certificat médical
-  Décès d'un proche du bénéficiaire sur présentation d'un certificat de décès
-  Annulation de la prestation par l'A.C.O.
-  Dans le cas d'une prestation non datée, le remboursement de la prestation ne pourra intervenir que si l'ACO n'est pas en mesure de proposer une date de substitution lors de la demande du client pour une demande formulée avant le 30 septembre

Tout coffret perdu ou volé ne pourra pas être remboursé, même sur présentation d'un justificatif d'achat.

En cas d'annulation du stage ou du baptême de pilotage, pour quelque cause que ce soit, l'ACO sera le seul habilité à décider d'un éventuel remboursement et des modalités de remboursement des coffrets associés ou d'un report du stage ou du baptême de pilotage. En tout état de cause, l'ACO ne sera jamais tenu à aucune autre indemnisation d'aucune sorte.

Conditions générales de vente

LE MANS DRIVER

Aucun remboursement même partiel du coffret ne sera non plus réalisé dans le cas où la prestation aura débuté depuis 30 minutes. Le client est informé et accepte le fait que l'ACO est libre de modifier à tout moment la durée et le programme de la prestation sans que cela n'entraîne en rien le droit pour le client d'obtenir un remboursement même partiel du coffret.

10.DEFAUT DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement, de rejets du paiement par carte bancaire (hors incident technique non imputable au client) l'ACO, sera en droit de refuser l'octroi de coffret cadeau au client sans aucune formalité préalable. Dans une telle situation, le client qui ne peut donc plus prétendre à l'envoi du coffret cadeau réservé.

11.RESILIATION DU CONTRAT

Dans le cadre de l'achat d'un coffret cadeau permettant l'accès à l'enceinte des circuits, l'attention du client est attirée sur le fait, qu'il se doit de se conformer au règlement intérieur des circuits du Mans. En cas d'irrespect de ce dernier, l'ACO pourra immédiatement et de plein droit, sans mise en demeure préalable, faire procéder à l'expulsion du client, bénéficiaire ainsi qu'à celle des accompagnants et à leur refuser l'accès à l'enceinte des circuits pendant au moins toute la durée de la prestation.

Le non-respect par le client et/ou du bénéficiaire de ses obligations mentionnées en l'article 4 des présentes, entrainera de plein droit et sans préavis la résiliation du contrat par l'organisateur.

L'ACO se réserve le droit de poursuivre juridiquement le client.

Cette résiliation n'entraînera aucune indemnisation ou remboursement de la part de l'ACO.

12.MEDIATION

Le Client a la possibilité de recourir à la médiation pour les litiges de consommation liés à un achat effectué auprès de l'ACO. Conformément aux dispositions relatives à la médiation, tout litige de consommation doit être confié préalablement par écrit au Service Sport de l'ACO avant toute demande de médiation. L'ACO communiquera les coordonnées du Médiateur sur simple demande.

Conditions générales de vente

LE MANS DRIVER

13.FORCE MAJEURE, ANNULATION DE L'ÉPREUVE

L'exécution par l'ACO de tout ou partie de ses obligations à l'égard de ses clients sera suspendue, retardée ou modifiée en cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française.

Dans ce cadre, le client ne pourra pas exiger le versement de pénalités, de dommages et intérêts, pour quelques inexécutions que ce soit en rapport avec les prestations offertes suite à l'acquisition d'un coffret cadeau.

L'ACO s'engage à informer au plus tôt le client de la survenance d'un cas de force majeure.

14.DONNEES NOMINATIVES ET CONFIDENTIALITE DES INFORMATIONS

Les informations à caractère personnel collectées dans le cadre de la souscription en ligne, font l'objet d'un traitement automatisé par l'ACO et sont indispensables pour la prise en compte de la demande du client. Elles pourront être communiquées aux sociétés partenaires de l'ACO.

L'ACO respecte les règles en vigueur en France pour la confidentialité des informations utilisées et a fait une déclaration à la CNIL.

Le client dispose d'un droit de retrait ou de rectification prévu par la loi et pourra à cet égard faire supprimer les informations le concernant qui ne seraient plus pertinentes en faisant la demande par écrit à l'ACO –Circuit des 24 Heures 72019 Le Mans Cedex 2 ou par courriel à l'adresse de l'organisateur : lemansdriver@lemans.org (art. 34 de la loi " Informatique et Liberté " du 6 Janvier 1978).

Le client dispose de la faculté de s'opposer, sans frais, à ce que les données le concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale.

Les cookies enregistrent certaines informations qui sont stockées dans la mémoire du disque des consommateurs. En aucun cas les cookies ne contiennent d'information confidentielle, telle que le nom ou le numéro de carte bancaire, mais permettent de garder en mémoire les articles sélectionnés lors de précédentes visites.

15.PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le client, les bénéficiaires et accompagnants s'engagent à ne pas effectuer de dépôts sur quelque territoire que ce soit et dans quelques classes que ce soit, de marques dont est propriétaire l'ACO.

Le client, les bénéficiaires et accompagnants s'engagent à ne pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux marques dont est propriétaire l'ACO et en particulier à leur valeur ou à leur réputation ainsi qu'à celle de l'ACO.

Conditions générales de vente

LE MANS DRIVER

Il est également interdit aux clients, bénéficiaires et accompagnants d'exploiter l'image de l'ACO, y compris l'image des manifestations sportives organisées ou co-organisées par l'ACO, à quelques fins ou usage que ce soit. Le client, les bénéficiaires et accompagnants s'interdisent notamment de réaliser un quelconque produit (y compris ne poursuivant qu'un simple but informatif) faisant mention des marques et image de l'ACO.

Toute personne bénéficiaire, assistant, ou autorisant tout mineur dont il a la responsabilité à venir au stage ou baptême de pilotage organisés par l'ACO consent et accorde gratuitement à l'ACO le droit d'utiliser et de reproduire son image et sa voix (ou celle du mineur dont il a la responsabilité) sur tout support en relation avec la la promotion des enceintes sportives et des activités de l'ACO, tel que les photographies, les retransmissions télévisées et sur écrans géants, les émissions et/ou enregistrements vidéos ou sonores, pour une durée minimale de 10 ans et dans le monde entier et indéfiniment renouvelable par tacite reconduction par période successives de 3 ans. Il appartient au client qui souhaite mettre un terme à cette autorisation d'en informer l'ACO par courrier recommandé avec demande d'avis de réception en respectant un préavis de 3 mois avant la date à partir de laquelle l'autorisation est tacitement reconduite.

16.NULLITE ET ABSENCE DE NOVATION

La nullité éventuelle d'une clause du présent contrat n'entraînera pas la nullité du contrat ou des autres clauses.

Le fait, pour l'une des parties de ne pas avoir exigé l'application intégrale de certaines clauses et/ou dispositions du présent contrat ne saurait entraîner la moindre novation du présent contrat au regard desdites clauses et/ou obligations qui, en l'absence d'une dérogation écrite, restent entièrement applicables.

17.LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales ainsi que les conditions particulières propres à chaque contrat de mise à disposition sont intégralement soumises à tous égards au droit français.

Tous litiges relatifs à ces conditions générales et particulières seront soumis à la juridiction exclusive du Tribunal situé au Mans spécialement déclaré compétent selon la législation en vigueur.